



NEGOCIATIONS DU 08 MARS 2022

La CGT de Bordeaux Métropole ne reste pas inactive et ses représentants n'attendent pas que les élections approchent pour se manifester. Peu importe que d'autres prennent le train en marche et essaient de reprendre les luttes que nous menons. Plus récemment, on se souviendra de l'année 2020 où la CGT avait engagé une mobilisation pour la prime COVID, de l'année 2021 où le 28 mai, nous avons obtenu des avancées salariales là où d'autres ont préféré se consacrer dans un même temps dans un registre plus glauque à la collecte (pétition). Après plus de 10 mois de travail de terrain, de réunions, de courriers et de tracts, personne ne pouvait prétendre que rien ne se passerait. On ne s'étonne plus que d'autres « partenaires sociaux » essaient de s'octroyer notre travail mais personne n'est dupe ! Dans le monde animal, les coucous prennent bien le nid des autres oiseaux car quand c'est prêt, c'est plus facile !

Bref, la CGT de Bordeaux Métropole avait déposé un préavis de grève pour le 21 mars 2022. Vous trouverez tous les tracts en scannant le QRcode. Nous avons été reçus le 08 mars dernier et des avancées ont pu être actées (levée préavis).

Ci-dessous les revendications et en rouge les réponses de l'Administration.

Etablissement d'une charte afin que cessent les pratiques douteuses par le biais de pétitions et dénonciations, destructrices envers les agents et que soit respecté surtout le principe du contradictoire. Des recours en justice sont en cours en vue de réparations.

Un plan d'actions est entrepris (organisation d'une DRH DPGD) et organiser des sessions de formations et d'informations pour sensibiliser au sein des directions.

Réduction du nombre de semaines requises pour les saisonniers à la collecte afin d'examiner leur candidature de recrutement. Le service va étudier notre demande.

Plan déchets 2026

- Motivation des agents, Sécurité des centres de recyclage, Disparition des ambassadeurs du tri, Passage au 1+1 Centre de recyclage, un plan à détailler, Contrôle des accès et contrôle sur la fermeture des bacs. Concernant les ambassadeurs du tri, pas de réponse satisfaisante mais nous ne lâcherons rien dans les discussions. Pour le 1 + 1, M. Labesse échange avec les maires de la métropole. L'engagement auprès des agents est formel, des circuits pilotes (participation CGT) seront testés pour vérifier les conditions de sécurité et d'horaires. Aucune mesure ne sera irréversible. Sur ces points, la CGT restera offensive.

Groupes de travail sur les agents en reclassement ou en immersion. Pas d'engagement. Nous y reviendrons !

Badgeage entretiens site DPGD. A la demande des agents soit tous ou personne ! La demande est prise en considération

Prise en compte sincère des R.P.S.

Même si des actions sont actuellement engagées auprès des services, il apparaît essentiel que chacun y soit sensibilisé. Les risques pesant sur la santé mentale doivent être pris en compte au même titre que tous les autres risques professionnels. Plan d'action RPS, rappel aux Directions mesures RPS, Rappel aux victimes de ce qui a été mené, numéro unique (large communication)

FINI-PARTI : La délibération de juillet 2015 inscrit le fini-parti comme une organisation sur le temps de travail à la collecte. Mais nous savons tous que cela reste aléatoire selon la dureté du secteur. Si nous avons obtenu le maintien du fini-parti, nous devons être prudents sur la future organisation des secteurs. Cette disposition peut être maintenue mais si les agents débauchent par exemple à midi ou après, cela ne sert à rien et la pénibilité explose ! Tout comme laisser la semaine à 5 jours (qui n'était pas à l'ordre du jour pour l'enlever), comment seront rattrapés les secteurs si le projet passe en 1+1 ? Quoi qu'il en soit, nous avons relevé en séance la perte de confiance des agents envers la Direction.

Etat des lieux des alertes dans les registres santé sécurité. La DRH doit rappeler la nature et l'emplacement de ces registres aux Directions

Reprise en régie du nettoyage des locaux – demande d'étude. La demande est prise en considération

**ON PEUT NE PAS
ETRE 100%
D'ACCORD AVEC
LA CGT MAIS LA
CGT SERA
TOUJOURS 100% A
VOS COTES**

Cartographie et un état des lieux sur l'absentéisme à la collecte et cellule ECO-gestes. Gestes et posture, conditions de travail, à revoir. Recenser les niveaux d'absentéisme et les formes, examen avec DPGD et DRH.

Prise en considération de ce que nous avons dénoncé par mail et dans notre tract du 09 août dernier sur la collecte avec un seul ripeur derrière la benne, cela par manque de personnel. La question du danger de cette pratique sera travaillée avec la prise de conscience du « monoripage ».

Reprise en régie de la collecte/propreté du centre historique de Bx. C'est à la Ville de Bordeaux qu'il convient de voir (libre administration des collectivités) problèmes collecte/propreté. Une rencontre prévue début avril avec la Ville de Bordeaux et PT Bordeaux. Nous avons rappelé le CT d'octobre 2017 où Bordeaux Métropole s'est engagée à privatiser le service collecte hypercentre (2 secteurs) et la propreté. Nous attendons les retours du bilan de ces 4 années passées. Nous ne lâcherons rien.

Etat des lieux sur les moyens et l'organisation de la cellule apport volontaire. Renforcement de moyens prévu au centre apport volontaire : création de 2 postes de grutiers. Confirmation que le logiciel Indo ne poursuit pas de finalité de contrôle.

Une revoyure pour une augmentation de l'IFSE de 50€ pour l'équipe BRAZZA, la station/matériel et site, transit et apport volontaire suite à l'augmentation l'an dernier après notre préavis du 31/05/21 (protocole du 28/05/2021) aux agents de collecte, ainsi que la revalorisation de l'indemnité de panier. NBI pour le SQID à l'étude. Nous resterons offensifs.